

La sécu a 70 ans, elle résiste bien Luttons pour l'améliorer

17 septembre 2015

La sécu a 70 ans, elle résiste bien Luttons pour l'améliorer

1) Pourquoi la sécurité sociale a été créée ?

A la fin de 1945, le système de Sécurité sociale a été instauré en rupture avec celui des assurances sociales, en affirmant l'idée centrale de solidarité entre actifs et inactifs, malades et bien portants, familles sans enfant et avec enfants.

Ces principes fondateurs, issus du travail du Conseil National de la Résistance (CNR), jettent les bases d'une protection sociale collective, solidaire et obligatoire.

Le programme du CNR publié en mars 1944, intitulé « Les Jours Heureux », réclame : « un plan complet de Sécurité sociale visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intérêts et de l'Etat ».

L'ordonnance du 4 octobre 1945 indique : « il est institué une organisation de la Sécurité Sociale destinée à garantir les travailleurs et leurs familles contre les risques de toute nature susceptibles de réduire ou de supprimer leur capacité de gain, à couvrir les charges de maternité, et les charges de famille qu'ils supportent ».

Le préambule de la loi du 19 avril 1946 portant généralisation de la Sécurité Sociale affirme que « la réalisation du plan de sécurité sociale se traduit économiquement par une redistribution de revenus ; celle-ci ne peut être satisfaisante et équitable que si on englobe l'ensemble de la population, ce qui suppose une large solidarité nationale ».

Ces principes novateurs sont à l'opposé d'un système individuel où chacun épargne pour son propre avenir et montrent que la vocation de la Sécurité sociale à couvrir les « citoyens », « les travailleurs et leur famille » ou « l'ensemble de la population » est toujours à ré-interroger.

2) Comment s'est construite la sécurité sociale ?

Dès son origine, la Sécurité Sociale recouvrait trois aspects :

- **contributif** avec des cotisations proportionnelles au salaire et non au risque ;
- **assuratif** avec un montant de retraite et des indemnités journalières liés au salaire ;
- **redistributif** : le remboursement des soins et les allocations familiales sont des prestations indépendantes des revenus.

L'objectif de départ était de mettre en place un système unique et universel c'est-à-dire s'adressant à toute la population.

Ce but n'a pu être atteint suite aux oppositions de plusieurs catégories socio-professionnelles. Les nombreux régimes spéciaux existants n'ont pas voulu se fonder dans le régime général moins favorable. Ensuite, les exploitants agricoles, les commerçants, artisans et professions libérales ont voulu construire leur propre régime.



Quatre pages Solidaires revenant sur différents éléments :

1. Pourquoi la sécurité sociale a été créée ?
2. Comment s'est construite la sécurité sociale ?
3. Que représentent les cotisations ?
4. Quelles ont été les évolutions ?
5. Le « trou de la sécu », un constat ou une volonté ?
6. Y a-t'il un meilleur système ailleurs ?
7. Qu'est-ce que nous voulons ?
8. Quel financement ?
9. Pourquoi nos revendications sont réalisables et nécessaires ?
10. Qui doit décider ?

La sécu a 70 ans, elle résiste bien Luttons pour l'améliorer

1) Pourquoi la sécurité sociale a été créée ?

A la fin de 1945, le système de Sécurité sociale a été instauré en rupture avec celui des assurances sociales, en affirmant l'idée centrale de solidarité entre actifs et inactifs, malades et bien portants, familles sans enfant et avec enfants.

Ces principes fondateurs, issus du travail du Conseil National de la Résistance (CNR), jettent les bases d'une protection sociale collective, solidaire et obligatoire.

Le programme du CNR publié en mars 1944, intitulé « Les Jours Heureux », réclame : « un plan complet de Sécurité sociale visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'Etat ».

L'ordonnance du 4 octobre 1945 indique : « il est institué une organisation de la Sécurité Sociale destinée à garantir les travailleurs et leurs familles contre les risques de toute nature susceptibles de réduire ou de supprimer leur capacité de gain, à couvrir les charges de maternité, et les charges de famille qu'ils supportent ».

Le préambule de la loi du 19 avril 1946 portant généralisation de la Sécurité Sociale affirme que « la réalisation du plan de sécurité sociale se traduit économiquement par une redistribution de revenus ; celle-ci ne peut être satisfaisante et équitable que si on englobe l'ensemble de la population, ce qui suppose une large solidarité nationale ».

Ces principes novateurs sont à l'opposé d'un système individuel où chacun épargne pour son propre avenir et montrent que la vocation de la Sécurité sociale à couvrir les « citoyens », « les travailleurs et leur famille » ou « l'ensemble de la population » est toujours à ré-interroger.

2) Comment s'est construite la sécurité sociale ?

Dès son origine, la Sécurité Sociale recouvrait trois aspects :

- **contributif** avec des cotisations proportionnelles au salaire et non au risque ;
- **assurantiel** avec un montant de retraite et des indemnités journalières liés au salaire ;
- **redistributif** : le remboursement des soins et les allocations familiales sont des prestations indépendantes des revenus.

L'objectif de départ était de mettre en place un système unique et universel c'est-à-dire s'adressant à toute la population.

Ce but n'a pu être atteint suite aux oppositions de plusieurs catégories socio-professionnelles. Les nombreux régimes spéciaux préexistants n'ont pas voulu se fondre dans le régime général moins favorable. Ensuite, les exploitants agricoles, les commerçants, artisans et professions libérales ont voulu construire leur propre régime.



- Emplacement : inFORMER LES SALARIÉ-ES > Tous les arguments > Les argumentaires >
- Adresse de cet article : <https://solidaires.org/La-secu-a-70-ans-elle-resiste-bien-Luttons-pour-l-ameliorer>